



**A l'attention des RRF**

Nice, le 28 juin 2010

*Suivi technique : Laurent Chamerat*

*Suivi secrétariat : Emilie Sciandra*

N/Réf. : CF 10-10 Courrier RRF sur équivalences

**Objet** : Equivalences brevets et qualifications

Cher ami,

Ce courrier reprecise les conditions de niveaux de traitement des demandes d'équivalences de brevets et qualifications acquis en dehors de la FFVL, conditions fixées par la commission formation nationale.

Rappel : Si la validation des brevets peut dans la plupart des cas être déléguée aux DTE des écoles (voire à un moniteur pour le brevet initial et la partie pratique du brevet de pilote), la certification relève selon les cas du niveau régional ou du niveau national.

Trois cas de figure sont repris dans le tableau page suivante :

- Demande d'équivalence à partir de brevets ou qualifications FFP, avec laquelle la FFVL a passé une convention en 1991 (actualisation en cours)
- Demande d'équivalence à partir de brevets ou qualifications émanant d'autres fédérations ou organisations françaises (pas de convention, ex : FFPLUM, Fela,...)
- Demande d'équivalence à partir de brevets, qualifications ou licences étrangères (pas de convention).

Plusieurs solutions sont possibles, selon le niveau de brevet ou de qualification demandé :

- Equivalence directe (cas des brevets pilote et confirmé avec les IPPI card de niveau 4 et 5)
- Partie de formation + examen final
- Examen final seulement
- Evaluation de terrain
- Solution personnalisée (pour les qualifications)
- Pas de reconnaissance

Dans tous les cas, il est évident que le demandeur doit être en possession d'une licence en cours de validité, et être en mesure de présenter les attestations de brevet ou qualifications obtenues dans l'organisation d'origine.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'appliquer strictement les règles fédérales en la matière, un manque d'harmonisation risquant de mettre en porte à faux les ligues voisines comme le service formation fédéral.

Emilie est à votre disposition pour tout complément d'information ou toute aide au traitement de ces demandes d'équivalence.

Vous souhaitant une bonne saison

**Pierre BRAËMS**  
**Président de la commission formation nationale**

**Copie** :

CD

Conseillers techniques

DTE EFVL et CEVL

Présidents de clubs



	Pièces à demander pour dossier équivalence	FFP <i>Sous convention</i>	Traitement/ certification	Étranger (cas par cas)	Traitement/ certification	FELA <i>pas de convention</i>
<b>Brevet Initial</b>	- Brevet A FFP ou - Ippi 3	Équivalence directe	Régional	Équivalence directe	Régional	NON
<b>Brevet de Pilote</b>	- Brevet B FFP ou - Ippi 4	Équivalence directe	Régional	Équivalence directe	National	NON
<b>Brevet de Pilote Confirmé</b>	- Brevet C FFP ou - Ippi 5	Examen final ou solution perso	National	Solution perso	National	NON
<b>Qualification Biplace</b>	- Qualif Tandem FFP ou - Qualif nationale ou - UF 2 BEES	Examen final	National	Solution perso	National	NON
<b>Monitorat Fédéral</b>	- Qualif. moniteur FFP ou - Qualif. Nationale  + PSC1	Positionnement	National	Solution perso	National	NON
<b>Ascensionnel</b>	-	Positionnement	National	-	-	-
<b>Treuilleur</b>	-	Évaluation	National	-	-	-